

Compte-rendu de l'AG Unirs du 28 janvier 2025 dans les locaux de Solidaires

Présent-e-s : 65 personnes dont 47 physiquement et 18 en visio, 25 femmes et 40 hommes
Les personnes en italique ont assisté à l'AG en visio.

Pour les organisations syndicales nationales (12 personnes représentant 6 structures) : SNABF (LOUVRIER Maryline) ; Solidaires Finances Publiques (GOURGUECHON Gérard, LAVAUD Jacques, TIJOU Philippe, MARTINEZ Catherine) ; Solidaires SUD Emploi (BELLET Suzanne) ; SUD CAM (CAILLAC Monique, *LEBLOND Philippe*) ; SUD PTT (CORNÉLIS Philippe, FERREBOEUF Christian) ; SUD-Rail (MAHIEUX Christian, MILLANT Anne).

Pour les Solidaires départementaux (53 personnes représentant 23 structures) : 13 Bouches-du-Rhône (*BONO Agnès*, *GARCIA Roselyne*) ; 14.50.61 Basse-Normandie (HERVIEU Odile, NUNES Jean-Pierre, *WALZ Jutta*) ; 19 Corrèze (GAYERIE Jean-Claude, ROY Dominique) ; 22 Côtes d'Armor (*CLÉLAN Raymonde*, *LE QUÉAU Serge*) ; 25 Doubs (BAHY Yveline, STIRNEMANN Geneviève) ; 28 Eure-et-Loir (*MAILLARD Jacky*) ; 29 Finistère (*BIGER Monique*, *BIGER Raymond*) ; 32 Gers (LANTARON Jean, *MARTINEZ RANDE Maria*, *SANCHEZ François*, *WIART Pierre*) ; 35 Ille-et-Vilaine (MAURICE Charles) ; 44 Loire-Atlantique (ARES Didier, *CHATAIGNER Jacky*, *LE LANN Yves*, *LERBEY Marc*) ; 45 Loiret CHAMOIX Philippe, DEBÉTHUNE Jean-Marc) ; 51 Champagne-Ardenne (AUBERT Chantal, BONNAVENTURE Christian, PERRET Patrice) ; 54 Meurthe-et-Moselle (*CLÉMENT Michèle*) ; 59 Nord (BÉAREZ Michèle, BICZO Marie-Françoise, DELCROIX André, DELINOTTE Didier) ; 62 Pas-de-Calais (DASSONVILLE René) ; 63 Puy-de-Dôme (BÉAL Gilles, SALEM Alain, *VELARD Patrick*) ; 74 Haute-Savoie (FICHET Roland) ; 75 Paris (FARBIAS Patrick, FONTAINE Didier, MÉRAND Geneviève) ; 76 Haute-Normandie (*DEVERNAY Pascal*) ; 78 Yvelines (CHARLES Rita, SERT Gilles) ; 80 Somme (DEKERVÉL Marcel, LACROIX Pascal) ; 91 Essonne (BAILLE Roland, DUSART Catherine, FAYET Catherine) ; 94 Val-de-Marne (SCHERRER Odette, BARRE Philippe, DELHOSTAL Carine, MARZIANI Jean-Louis).

Excusé : Denis Turbet-Delof (85 Vendée)

Gérard Gourguechon présente rapidement l'ordre du jour.

Matin, après la désignation de la présidence de séance

Rapport sur les activités de l'UNIRS et des retraités de Solidaires depuis l'AG du 6 décembre 2023 :

- Activité du C.A. et du secrétariat de l'UNIRS.
- Les actions et mobilisations engagées par l'UNIRS et par l'inter-organisation des neuf organisations.
- État des lieux de notre développement.

- Discussion et débat sur nos activités, nos progressions, nos échecs, nos insuffisances, les améliorations à apporter, etc. (Intervention d'une personne au nom de chaque délégation présente à l'AG). Vote sur le Rapport d'activité.

Discussion, débat et vote sur une Motion d'actualité et d'orientation (dont la place de l'UNIRS dans Solidaires et de notre droit de vote).

Rapport de trésorerie, rapport de la commission de contrôle et vote sur le Rapport de trésorerie.

De 12 h 30 à 14 h 00, pause déjeuner. Pour les personnes présentes physiquement, apéritif et buffet-repas pris sur place.

Après-midi :

Élection des membres du Conseil d'Administration de l'UNIRS. Les camarades qui souhaitent participer aux réunions et aux activités du Conseil d'Administration en y représentant leur structure sont invités à se faire connaître au secrétariat de l'UNIRS après leur désignation par leur structure (voir bulletin ci-dessous).

Geneviève Mérand (UDIRS 75) et Carine Delhostal (UDIRS 94) sont retenues pour présider la journée. Geneviève souhaite la bienvenue à toutes et tous et précise les règles : intervention de 3 minutes par structure, et une personne par structure, en venant s'installer à la tribune pour être visible et audible des personnes en visio.

Rapport d'activités

Gérard Gourguechon et Patrice Perret présentent le rapport d'activité en 10 minutes. Une première version a été envoyée dès le 30 septembre 2024 pour une AG prévue alors pour le 11 décembre 2024. Puis diverses mises à jour de ce rapport de 15 pages ont été envoyées au fur-et-à-mesure des actualités UNIRS et G9.

Gérard Gourguechon concentre sa présentation sur les actualités, sociales, politiques et électorales et les thèmes abordés, la question de la place des retraités dans Solidaires. Le rapport revient sur la Motion d'orientation votée par l'AG de décembre 2023. Il rappelle toutes les réunions du C.A. tenues au cours de la période et les principaux sujets abordés lors de ces C.A. qui nous permettent ensuite d'approfondir certaines réflexions et d'engager certains travaux pour l'UNIRS. L'UNIRS est présente dans les instances nationales de Solidaires (Congrès, BN, CN), dans des commissions spécialisées ou thématiques et avec la revue les Utopiques, et puis dans les Solidaires départementaux, ce que vos interventions confirmeront. De nombreux Solidaires locaux fonctionnent grâce à la présence des camarades retraités.

Patrice Perret présente 2 parties, le G9 et le développement et la structuration de l'UNIRS.

Le G9 a tenu dans l'année 9 réunions, ce qui montre bien la permanence de l'action et de l'importance du G9. Il a préparé 2 actions, le 26 mars et le 3 décembre dont nous pourrions discuter. Le G9 a évolué depuis 2014, sa première action face au « pacte de

Débat sur une réforme du barème de cotisations dans l'UNIRS.

Intervention d'une camarade du Secrétariat National de Solidaires sur l'actualité syndicale et sociale et sur l'actualité de Solidaires.

Travail sur une partie du dossier revendicatif de l'UNIRS. Nous continuerons de travailler à la mise à jour et à l'actualisation de notre dossier revendicatif en examinant plus particulièrement cette année les questions liées à la fin de vie et à celles des mobilités des personnes âgées.

L'ordre du jour est adopté.

responsabilité » de Hollande – Touraine qui diminuait le pouvoir d'achat où se sont retrouvées toutes les organisations syndicales sauf CFDT et UNSA qui soutenaient le pacte. Le G9 a fait du chemin et mené beaucoup de réflexions, il n'est plus seulement sur le pouvoir d'achat, il s'est étendu à bien d'autres domaines.

Des frictions existent à l'intérieur du groupe des 9. Par exemple, le 3 décembre c'était sans la CFTC, le 20 mars 2025, ce sera sans FO. Mais on se retrouve toujours ensemble parce que chaque organisation, y compris la CGT, sait qu'il faut l'unité pour gagner. Il faut vraiment se battre ensemble.

Le champ de réflexion a été accru avec 3 réunions importantes dans l'année 2024. La première, avec Pascal Champvert (Président de l'Association des directeurs au service des personnes âgées), a beaucoup parlé d'âgisme, le G9 a découvert ce que voulait dire la citoyenneté pour les personnes âgées, y compris celles qui sont atteintes d'Alzheimer. Ensuite, un colloque dans le cadre du 8 mars a beaucoup parlé sur les droits familiaux, leur utilité, leur utilité pour réduire les inégalités hommes femmes et pour compenser en partie le fait que les femmes perdent de la pension à cause du fait d'avoir des enfants et de les éduquer. Ensuite, le G9 a fêté l'anniversaire des 10 ans du G9 avec Jean-Marie Pernot qui a expliqué que les retraités, c'est un groupe très hétérogène qui reflète les inégalités de la société, mais qui représente quand même un groupe avec des revendications communes et qui est très utile à la société.

Développement et structuration de l'UNIRS. Un tableau montre l'état des lieux des structures adhérentes en 2023 et 2024 et le grand nombre de structures qui manquent. Les graphiques montrent l'évolution du nombre d'adhérents, une hausse continue (+41% en 12 ans) entre 2011 et 2020, puis à partir de 2020, la fin de la hausse, l'avenir nous dira s'il s'agit d'un palier ou d'une baisse. Nous avons environ 400 personnes dans les départements dites isolées, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas adhérentes « retraitées » d'une structure professionnelle. Et dans les structures professionnelles, nous avons 6 500 personnes environ, nombre qui diminue. L'UNIRS est persuadée que les structures nationales doivent s'occuper de leurs retraités qui, sinon, finissent par partir. Lorsque l'on quitte la vie professionnelle, on s'en éloigne de plus en plus et on subit de plus en plus des problèmes liés à la retraite. Le syndicat professionnel doit au moins envoyer à ses adhérents retraités les informations de l'UNIRS, leur faire part des revendications spécifiques des retraités sur lesquelles il faut se battre, envoyer ses

retraités dans les lieux d'action, à savoir dans les départements. Mais aujourd'hui, seuls 44 départements versent une cotisation à l'UNIRS et dans 1 département sur 4, nous ne connaissons aucun·e adhérent·e, alors que plusieurs structures professionnelles y ont des adhérent·es, mais ne les informent pas de l'existence de l'UNIRS. Pire, il arrive qu'un·e retraité·e veuille adhérer et lorsque nous envoyons ce futur adhérent au département, celui-ci refuse de prendre un·e isolé·e.

Le syndicalisme, l'action des retraités s'imposent contre le gel ou la sous-indexation des pensions, les augmentations différenciées, pour le rattrapage du pouvoir d'achat, ... nous avons perdu 5 points et plus de 3 mois de pension depuis 2017. Aujourd'hui, de nombreux ballons d'essai sont lancés pour tester les réactions : la suppression des 10 %, l'augmentation de la CSG, la création d'une taxe, des restrictions pour les pensions supérieures à 2 000 ou 2 500 €, il est de notre responsabilité de réagir à chaque test, pour ne pas subir une régression.

Principaux éléments des interventions

Le Val-de-Marne participe au G9, distribue les tracts sur 6 marchés (sur 47), participe aux initiatives unitaires, notamment sur la santé avec une réunion publique pour l'hôpital Henri Mondor, une rencontre avec l'ARS 94, occupe une grande place dans l'interpro : les sans-papiers de Chronopost, les permanences juridiques, la présence quotidienne au local, la participation aux réunions de Solidaires.

Le Calvados ou plutôt l'ex Basse-Normandie se réunit 2 fois par an sur l'ex-région, et le Calvados 1 fois par mois hors été. Il participe aux mobilisations interpro et au G9 (avec la CFDT à l'occasion d'une mobilisation pour les services à domicile gérés par le CCAS qui se désengage). Il soutient les migrants d'Ouistreham, les postiers en grève à Chronopost, se mobilise contre l'EPR à Flamanville, soutient le peuple de Palestine (manif chaque samedi).

Le Puy-de-Dôme intervient lors des luttes contre la mégabassine la plus grande d'Europe, participe à RESF et à la Cimade avec des ateliers d'écriture, accompagne des personnes en situation irrégulière pour des rapprochements familiaux, agit contre la fermeture de magasins Auchan qui supprime 200 emplois et tous les 15 jours à Clermont-Ferrand à la mobilisation pour Gaza et la libération des prisonniers.

Bouches-du-Rhône remercie l'UNIRS pour les infos rapides. Elle organise un noyau de 200 sympathisant·es, insiste auprès des syndicats pour qu'ils informent leurs adhérents retraitables de l'existence de l'UNIRS. Les syndicats ont un rôle essentiel dans la transmission de l'information. Nous avons rédigé une brochure sur le grand âge et les privatisations de la santé. Le G8 se rencontre, prépare les mobilisations, tient des conférences de presse, distribue sur les marchés, organise des rassemblements et des manifestations devant la préfecture, intervient pour les retraités, envoie des signalements de groupes médicaux au Procureur de la République. Nous sommes connus grâce à notre expression propre, à nos commentaires sur le discours de Bayrou. Nous montrons que la retraite n'est pas une allocation sociale mais un droit issu des cotisations. Nous agissons contre ceux qui veulent rompre avec le pacte social, mettre fin au modèle social de 1945 et contre l'extrême-droite et le fascisme.

Le Nord participe aux luttes chez Vertbaudet (vente par correspondance), à Emmaüs et les sans-papiers, aux conférences de presse, aux pétitions, aux audiences à la préfecture où nous dénonçons les milliards récupérés sur la Sécu, le déni de démocratie. Avec l'interpro, nous dénonçons Darmanin et sa politique sur l'immigration, la politique du gouvernement sur la Palestine, sur les salaires et les retraites, marchons pour la solidarité. L'UNIRS participe au G9, tient une réunion tous les 15 jours sur des thèmes divers, diffuse un bulletin tous les deux mois avec des articles de fond, siège au CDCA... mais subit une baisse du nombre de participant·es, passé de 20 à 10 personnes.

Dans l'Essonne, l'UNIRS comprend des adhérent·es direct·es et la majorité des syndicats locaux. De 15 à 23 personnes se réunissent de façon conviviale, préparent les conseils du Solidaires départemental et y votent, tiennent des permanences juridiques, participent aux luttes et interventions interpro (dossiers pour les sans-papiers de Chronopost avec une lutte victorieuse il y a 18 mois, comité de défense des hôpitaux dans le nord de l'Essonne et manifestations devant les hôpitaux dans le sud), préparation des assises départementales de la santé. Nous sommes à 5 dans l'association Palestine qui organise une manifestation deux fois par mois. Les forces vives sont stables, nous essayons de récupérer la génération qui arrive en retraite.

L'UDIRS Paris est une section de Solidaires Paris, avec sa trésorerie autonome. Une réunion de 15 personnes, appelle à toutes les initiatives interpro où les retraité·es sont parfois les plus nombreux, notamment pour les manifestations Palestine. Nous sommes avec les actifs sur le terrain et bien acceptés par Solidaires Paris, ce qui est agréable. Un conseil UDIRS tous les deux mois organise les appels à l'action du G9, les distributions de tracts sur les marchés et discute de façon très intéressante. L'intersyndicale du 75 a organisé un rassemblement devant l'Hôtel de ville de Paris au sujet des centres de santé qui ferment, qui suppriment des spécialités et des salarié·es. Elle a été reçue par Hidalgo.

La Loire-Atlantique est très active, y compris dans l'UL de St Nazaire. Les retraité·es sont très intégrés dans le conseil départemental de Solidaires, dans les commissions de Solidaires. Le G8 a agi avec la CFDT contre les projets Barnier. À Nantes, suite à un changement de responsable, la CGT veut imposer ses décisions. Nous avons réagi contre le ballon d'essai de Bayrou sur le coût de la retraite des fonctionnaires.

La Haute-Normandie a un fichier de 270 adhérents dont une partie vit loin. Ils sont principalement à SUD PTT et SUD-Rail, avons 20 adhérent·es direct·es, tenons 3 AG par an avec 20 à 25 personnes, diffusons un bulletin papier 3 fois par an avec envoi aux adhérent·es. Une commission féministe non mixte a été discutée. Nous avons tous à peu près le même âge, nous ne voyons pas de nouveaux jeunes retraité·e·s, nous essayons de traiter avec les syndicats. Les actions du G8 se passent dans une bonne ambiance, mais subissent une baisse de fréquentation en étant passés de 3 000 à 300. Un colloque « santé en danger » a réuni 80 personnes malgré la tempête de neige, mais aucune personne de SUD Santé sociaux.

Le Loiret a 30 à 40 adhérents, positionnés surtout à Orléans puis à Montargis où existe un collectif « notre hôpital, on y tient ». Le Solidaires départemental tangué beaucoup depuis une querelle sur l'antisémitisme avec un conférencier à Orléans. La motion d'orientation de l'UNIRS soutient notre présence dans les CDCA, le Loiret n'est pas d'accord pour y intervenir. Au sujet de l'indépendance syndicale, il faut un débat clair sur la charte d'Amiens. Au sujet des EHPAD, notre marotte dans le 45, nous allons regarder la grosse contribution de l'UNIRS ainsi que la loi sur la différenciation des tarifs, avec une augmentation de 35 % si l'on ne bénéficie pas de l'ASH.

Les Côtes d'Or végètent depuis l'échec du mouvement sur les retraites. Le G9 devient routinier même si nous y avons une place croissante. Après une série de défaites, les militants syndicaux sont affaiblis et les initiatives sont moins suivies. Des questions reviennent fréquemment, il faut un argumentaire sur la fiscalité, sur le coût des retraité·es soi-disant privilégié·es, sur les milliards à récupérer, sur les mensonges de Bayrou et ses falsifications. Merci pour les documents envoyés. Nous participons aux initiatives de l'interpro sur la Palestine, la Kanaki, mais sous forme d'engagements personnels et non pas collectif. La fatigue et le vieillissement pèsent sur nos rangs. Il faut secouer les fédérations, ce sera décisif pour notre développement.

Les Côtes-d'Armor ont des activités modestes. Nous sommes dans Solidaires 22 Côtes-d'Armor sans avoir mis en place une structure de retraité·es. Le leader de la CGT est décédé, cela a ralenti le G9 car il y était très actif. Nous avons mobilisé avec l'interpro, mais modestement pour les retraitées. Les députés sont à droite et sont une chambre d'enregistrement. Nous n'avons pas de réunion de retraitées, les militant·es sont dans le bureau de Solidaires 22. Il faut renforcer les rangs des actifs et des retraité·es. Merci au national pour la documentation, sans cela, nous fermerions la boutique.

Solidaires Finances publiques : le Comité de liaison (CLR) des 1 500 retraité·es a obtenu une victoire. Le Conseil syndical de Solidaires Finances publiques des 12 000 actifs, invite les retraité·es qui ont maintenant le droit de vote dans le syndicat. Thi Trinh effectue un gros travail auprès des futurs retraités, leur envoie une lettre d'accueil et des informations.

Le Finistère a 69 adhérent·es dont 7 directs, 44 hommes et 25 femmes. Il est en légère progression, est visible dans les manifestations et dans la presse. L'AG de 20 à 25 personnes, dont un noyau de 15, se réunit tous les deux mois. Un collègue de porte-parole s'occupe du G9 et de la presse. Des équipes existent

à Brest et Quimper, ainsi que Morlaix depuis cette année, nous sommes absents ailleurs. Le syndicat est comme les autres dans Solidaires, avec 3 voix comme les autres. Nous avons été éjectés du CDCA de façon arbitraire et seule la CGT a protesté, le fonctionnement du CDCA s'est dégradé. La CGT abuse de son hégémonie, c'est le retour au sectarisme, il n'y a plus de réunion et la CGT décide seule, mais FSU, FGR-FP et Solidaires ont imposé une vie du G9 à Quimper.

Les Yvelines ont été créées en décembre 2024. Nous avons déposé un amendement au rapport d'activité de l'UNIRS sur la Sécurité sociale alimentaire (SSA), souhaité un débat éclairé avec des éléments opposés à la SSA, ce qui n'est pas le cas dans les textes. Nous souhaitons avoir un contact avec les différents syndicats du département pour avoir la liste de leurs adhérents en retraite, mais nous ne sommes pas optimistes. Nous demandons une journée pour les futurs retraités dans le cadre du CEFI pour donner des informations, faire connaître l'UNIRS et les revendications, ... car de nombreux retraités ne connaissent pas. Solidaires Finances publiques donnent l'exemple avec un lien un direct entre actifs et retraités. Concrètement, dans le G9, nous avons refusé de signer un courrier au Préfet qui, selon nous, posait des problèmes d'indépendance syndicale.

Dans le Pas-de-Calais, l'UDIRS 62 était en pose (maladies et décès) et René l'a relancé, sans tuilage, en arrivant en retraite. Il a repris une liste d'adresses mails qu'il ne connaissait pas, a pris contact avec le G6 qui fonctionne relativement bien dans une bonne ambiance avec une CGT dynamique, impliquée, occupant 90 % des manifs. Il s'agit de redynamiser l'UDIRS dans un Solidaires départemental pas en forme. Il regrette et est désolé des positions de Solidaires sur le droit de vote de l'UNIRS, c'est regrettable dans une organisation démocratique.

Synthèse et réponses aux questions

Gérard Gourguechon et Patrice Perret constatent que c'est la première fois que nous avons autant d'interventions dans une AG. Les départements fonctionnent un peu mieux en nombre et en qualité, ça commence à s'améliorer. Ils remercient pour ces interventions et leurs richesses.

Il est noté l'idée d'une formation Cefi aux retraitables. Le C.A. pourra y réfléchir. Pour les prochaines AG, nous devons réfléchir à un autre fonctionnement pour ne pas avoir autant de contraintes dans les échanges.

La Haute-Savoie sort d'une crise de 2 ans de Solidaires 74 qui a eu des conséquences sur le fonctionnement de l'Udir. Il n'y a pas d'adhésion isolée dans le 74, l'Udir espère un changement. Le G6 fonctionne très bien, se réunit souvent, donne l'espoir de développer le syndicalisme. Le débat est très ouvert sur le CDCA dans le G6, même si le CDCA fonctionne mal. Les retraités connus sont à Solidaires Finances publiques, SUD PTT, SUD Industrie et SUD-Rail.

La Somme comprend Amiens qui concentre la moitié des adhérents et aussi Abbeville. Le G9 travaille bien mais les manifestations restent faibles. Nous cherchons l'originalité pour transmettre les revendications, par exemple débaptiser une rue, aligner 20 panneaux de slogans bien visibles (vus dans le journal local). Avec la CGT, la FSU (et l'Unef) et Solidaires, nous agissons contre une fermeture d'usine qui est un problème de société, contre l'utilisation d'un terrain pour la logistique (une grande poubelle à proximité d'Amiens). Solidaires a créé RESF qui comprend maintenant 53 organisations, pour éviter les expulsions des sans-papiers, les arrêts antimendicité (sur lesquelles Solidaires et LDH ont gagné) avec une amende pour la personne qui mendie et une amende pour celle qui donne. Nous remercions l'UNIRS pour les documents qui permettent de se développer. Pour la motion orientation, ce serait bien de démarrer en rappelant les revendications. Nous regrettons le refus du droit de vote dans Solidaires.

Le Gers informe que c'est l'UDIRS 32 qui lance souvent le boulot du G9 car nous sommes souvent les premiers informés et les mieux informés. Un grand nombre de retraités sont dans les manifs interpro, les tracts Unirs sur les marchés sont bien reçus, chaque syndicat du département relance les retraitables et informe du syndicalisme retraité. L'UDIRS 32 vit très mal les discriminations dans Solidaires.

Les interventions ont montré une forte présence des retraités dans les Solidaires locaux. Dans Solidaires Finances publiques, le droit de vote a pu être obtenu. Le problème du droit de vote de l'UNIRS est revenu en force, il n'est pas dû au Secrétariat National de Solidaires, mais aux structures qui ne sont pas d'accord pour nous accorder cette possibilité, notamment SUD Santé sociaux, et comme nous fonctionnons au consensus à Solidaires, l'opposition de quelques structures peut bloquer.

La Sécurité sociale alimentaire suscite un intérêt au cours de cette AG. Nous sommes trois du secrétariat de l'UNIRS dans la commission protection sociale de Solidaires qui est chargée d'élaborer une note sur ce sujet. L'UNIRS a commencé les réflexions qu'elle met à disposition de Solidaires. L'UNIRS va réaliser une note avec des éléments critiques, notamment l'expression de membres du PCF qui estiment qu'une société plus juste devrait permettre à chaque personne de pouvoir s'alimenter correctement. La SSA idéale se situe dans un monde totalement changé, avec une autre politique agricole et la remise en cause du droit de propriété, ... mais en attendant, il faut bien que les gens mangent avec une SSA immédiatement possible.

Le Loiret a adressé une motion sur le CDCA qui figure dans la motion orientation. Le CA et les membres du CDCA venus à une réunion spécifique au siège ont discuté du fond : la présence dans les CDCA se pose de la même façon que dans toutes les

instances, tous les comités paritaires, où nous siégeons par principe et y récupérons des informations, et que nous pouvons boycotter quand nous le jugeons nécessaire. La présence dans le CDCA sert dans des départements, et pas du tout dans d'autres, selon la volonté politique du Conseil départemental. **La charte d'Amiens** a fait l'objet de plusieurs discussions dans Solidaires et dans l'UNIRS, particulièrement lors des élections législatives récentes. Il en est ressorti que le syndicalisme devait être très « politique » lui-même, c'est-à-dire débattre en son sein et démocratiquement de tous les sujets qui peuvent nous concerner, pour ne pas être manipulé par les partis. Nous abordons tous les sujets d'un point de vue syndical.

Vote du rapport d'activité.

Le rapport est approuvé avec une abstention (Gers) et toutes les autres délégations votant « pour ».

Motion d'orientation

Gérard Gourguechon note que cette motion a suscité davantage d'échanges que les fois précédentes. Des amendements sont arrivés jusqu'au dernier moment et le CA d'hier a travaillé dessus. Le texte mis sur la table signale en rouge les dernières modifications

venant de l'UDIRS 13, l'UDIRS 14, l'UDIRS 25, l'UDIRS 29, l'UDIRS 59, l'UDIRS 63, l'UDIRS 75, l'UDIRS 78 et de l'UDIRS 91. Nous avons reçu aussi un texte sur l'Ukraine et la motion CDCA des camarades du Loiret

Principaux éléments des interventions

La Haute-Normandie (en visio) regrette de ne pas avoir reçu le dernier texte mis au point hier soir.

Le Val-de-Marne est plutôt d'accord avec les derniers amendements intégrés et signale le problème de l'arrivée continuelle d'amendements difficiles à suivre. Il faudrait respecter la date butoir, proposer une motion vraiment générale et des motions complémentaires sur l'actualité qui change chaque jour.

Le Puy-de-Dôme rappelle les rapports privilégiés que nous avons avec la Confédération Paysanne, notamment dans le 63 où elle est dans le même groupe que Solidaires au CESR. Sur Gaza, le texte d'origine était faible, merci pour l'intégration des amendements ... maintenant dépassés avec l'accord sur le cessez le feu et les échanges de prisonniers. L'AG peut reprendre notre texte, dénoncer l'apartheid et le fait d'être traité d'antisémitisme si on conteste la politique d'Israël. Pour le droit de vote dans Solidaires, il faut unanimité, une seule structure nationale peut bloquer, il faut revoir le mode de décision. C'est scandaleux, l'AG émettre une déclaration solennelle

ou un « vœu » dans la note quotidienne de Solidaires car l'UNIRS qui fournit des bras a droit à une expression démocratique.

Le Loiret remercie pour ce gros travail d'intégration. Il a trouvé « mou du genou » l'absence du mot capitalisme (qui a été intégré), le passage sur la Palestine (amendé aussi). Il faudra revenir sur la charte d'Amiens (qui n'est pas un totem) car elle n'a permis que l'expression « faire barrage au RN » ce qui représente un minimum.

Le Pas-de-Calais n'a pas de mandat, constate une bonne discussion. La motion doit nous guider pour 2025, avec des sujets qui vont durer, notamment le pouvoir d'achat des retraité·es par rapport à celui des actifs avec l'argument faiblard sur l'abattement de 10 % (qui est faux, le vrai sujet est le budget qui cherche du pognon et on sait où il est). La différence de niveau de vie entre actifs et retraité·es est la conséquence de la prise en compte du logement (tous les retraité·es ne sont pas propriétaires) ... mais il ne prend pas en compte la santé avec la

complémentaire plus chère que le retraité paie seul, avec une alimentation sans chèque déjeuner ou chèque repas, avec l'absence de chèque vacances...

L'Essonne a aussi des liens privilégiés avec la Confédération Paysanne et est d'accord pour une motion de l'AG sur le droit de vote. Quant à la radicalité, il nous faut éviter de sembler être donneur de leçon : une action vaut mieux que des textes « radicaux », comme pour les mobilisations pour les sans-papiers.

Le Nord rappelle que le CDCA demande beaucoup de temps et d'énergie, pour des résultats nuls, cela pose question. Nous n'avons pas de retour sur les avis donnés, mais ils sont lus et entendus et il est important de faire remonter. Le CDCA est une source d'informations importante, notamment sur les Ehpad ; l'UNA nous explique des choses sur les soins à domicile et cela figure dans l'avis pour le Conseil départemental. La vice-présidente des personnes âgées est invitée en tant que Solidaires SUD. Tout ceci participe à faire connaître Solidaires. Nous ne sommes pas sûr de rester dans le nouveau CDCA.

Le Nord s'exprime au-delà du champ revendicatif des retraité·s, par exemple par un amendement qui demande le rétablissement des CHS-CT et DP. Certains ont trouvé que nous n'avions pas à aller sur le champ professionnel des actifs, nous sommes contre cette approche qui prétexte l'absence de subordination et d'exploitation des retraité·es, il serait intéressant de discuter de notre champ d'intervention de citoyen et syndicaliste. Nous ne sommes pas que « retraité·es » et notre environnement nous intéresse. Naturellement, pour un appel à la grève, ce sont les camarades qui vont pouvoir faire grève qui s'expriment.

Patrice Perret informe du bilan de l'instance nationale au-dessus des CDCA, le HCFEA (Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge) où siègent 7 organisations du G9 (Solidaires et LSR exclues) qui arrivent, ensemble, à se faire entendre, à entrainer des associations sur des avis corrects. En janvier 2024, elles ont examiné la loi immigration et mis en évidence les conséquences sur l'accès aux prestations et services des familles étrangères. En mai, elles ont défendu les pensions des femmes : bonifications, réversion, ... En septembre, sur la fusion des sections soins et dépendance dans les Ehpad, elles ont dénoncé l'augmentation des tarifs de 32 %

Réponses aux interventions

Gérard Gourguechon remarque encore une fois qu'il y a un grand nombre d'interventions. Il retient qu'il faudra travailler autrement l'an prochain avec une motion générale d'orientation à amender impérativement avant une date limite et des motions

pour les personnes ne bénéficiant pas de l'ASH, les inégalités entre les départements, les tarifs différents selon le revenu. En décembre, elles ont travaillé sur la place des retraité·es dans la société et récupéré des informations qui vont servir.

La Haute-Normandie (en visio) demande une organisation rigoureuse du débat, elle a tenu une réunion pour discuter des textes et des amendements, puis a vu des amendements arriver après la date, ce n'est pas possible d'avoir un mandat sur une motion modifiée la veille par des amendements, donc la Haute-Normandie s'abstiendra.

Sur la fin de vie, pour une mort assistée, nous avons eu le débat, le résultat n'est pas si clair que ça, il n'est ni de droite ni de gauche, C'est un problème de société. La misère peut pousser au suicide, nous ne pouvons pas trancher.

(Il est répondu que ce débat est prévu cet après-midi avec le manifeste du Calvados).

Les Bouches-du-Rhône (en visio) pensent qu'une partie des revendications n'est pas claire pour contrer les attaques du gouvernement sur les petites retraites, les minima sociaux, la volonté de baisser les uns pour augmenter les autres. Jusqu'où ? Le gouvernement veut introduire le loup dans la bergerie avec la capitalisation pour les riches. Une fiscalité plus progressive mélange la politique fiscale et la politique sociale et ce n'est pas clair. Nous sommes très sensibles à la confusion des revendications, nous nous abstiendrons.

Le département des Yvelines explique que ses amendements ont été envoyés tardivement et remercie qu'ils aient été repris en partie. L'UDIRS 78 s'abstiendra car tous ses amendements n'ont pas été repris. Les femmes, la motion n'en parle que comme victimes des guerres, le syndicat de masse est opposé au syndicat pur et radical qui nous isole. La question de l'augmentation des pensions de façon uniforme ou en pourcentage n'est pas clairement tranchée. Le droit de vivre où on veut, la libre circulation des personnes, le droit de toucher l'ASPA là où on vit (il est maintenant imposé de vivre 9 mois par an en France), les précaires qui vivent sous alias mais qui ne pourraient pas toucher l'ASPA. Il nous faut travailler sur la question des travailleurs étrangers retraités.

d'actualité plus ponctuelles ou thématiques qui pourront être proposées et rédigées le jour même de l'AG. Aujourd'hui, un vœu sur le droit de vote de l'UNIRS sera émis.

Au Puy-de-Dôme et au Loiret sur la Palestine et Gaza, la phrase de la motion dit l'essentiel, elle ne peut pas se centrer sur les 15 jours récents ou à venir. Nous ne savons pas dans le détail comment tout ceci va évoluer. Il faut plutôt se limiter à quelques grands principes très largement partagés dans Solidaires.

La radicalité est une question qui est en débat dans tous les congrès des structures de Solidaires et dans Solidaires : il est facile d'être « fort en gueule » en congrès et sans radicalité dans le quotidien et les actions.

La Charte d'Amiens n'est pas un totem mais porte des valeurs et des références importantes, qui ne sont pas périmées parce que le texte date de 1906. Des analyses de Socrate et de Platon restent valables aujourd'hui. On se souvient de camarades nous disant qu'il fallait signer des pétitions de soutien à la NUPES, quand Mélenchon disait de mettre entre parenthèses la charte d'Amiens car la situation était devenue totalement nouvelle et exceptionnelle avec la création de la NUPES, et puis la même chose s'est reproduite avec le NFP. Aujourd'hui, nous voyons bien comme tout ceci est fragile et qu'une organisation syndicale n'a aucune maîtrise dans toutes ces manœuvres qui accompagnent souvent de telles opérations. Une majorité de Solidaires, et aussi du C.A. de l'UNIRS, a décidé de continuer d'appliquer la charte d'Amiens en 2024.

Le débat public sur l'abattement de 10 % a conduit aussitôt à la rédaction d'un texte pédagogique qui montre qu'ils mentent. Ce texte détaille l'histoire des impôts et rappelle qu'au début de la IV^e République, l'idée était plutôt qu'il fallait taxer plus les revenus du capital (qui se gagnent par le travail des autres par des rentiers capitalistes qui restent sur leur canapé) et moins les revenus du travail (qui se gagnent par de la peine, de la fatigue, de l'usure, etc.). En outre, les salariés comme les retraités ne peuvent frauder sur leur déclaration de revenus, ce qui n'est pas le cas des professions libérales et

indépendantes, des entreprises, etc. C'est là qu'il faut trouver l'origine des 10% d'abattement qui n'ont rien à voir avec des « frais professionnels », effectivement inexistantes pour des personnes en retraite.

Les arguments avancés par l'UDIRS 62 sur les chèques déjeuners et vacances, sur les complémentaires santé, seront repris et proposés aussi au G9.

Sur les CDCA : Michèle Béarez, du Nord, a été chargée de réunir les membres des CDCA qui ont dit que cette instance était un lieu d'information, d'expression, mais sans illusion sur cette instance, comme sur toutes les autres où les représentants et représentantes des salarié·es et des retraité·es peuvent être entendu·es.

Le Nord refuse de limiter notre champ de réflexion. En effet, nous devons décider de ce que l'on veut débattre dans notre syndicalisme de transformation sociale, y compris les conditions de travail dans la société où l'on vit et qui nous exploite. Le champ de réflexion du syndicalisme, c'est au syndicalisme, collectivement, d'en décider. Lors d'un appel à la grève, les retraité·es du syndicat peuvent dire aux actifs « c'est vous qui voyez, mais, politiquement ce serait bien qu'on y soit ».

L'UDIRS 63 demande l'ajout d'une phrase sur la Palestine. Nous avons déjà été critiqués pour avoir accepté des amendements au dernier moment, les délégations ne peuvent pas se prononcer sur un changement présenté pendant l'AG.

Droit de vote : une motion sera proposée tout à l'heure, à partir d'un projet que vient de rédiger Christian Mahieux.

Vote de la motion d'orientation : 7 abstentions (13 - Bouches-du-Rhône, 32 - Gers, 45 – Loiret, 63 – Puy-de-Dôme, 74 Haute-Savoie, 76 – Haute-Normandie, 78 – Yvelines), 0 NPPV, 0 Contre, Tous les autres Pour.

Trésorerie

Carine Delhostal a repris la trésorerie après un problème de santé du trésorier Denis Turbet-Delof. Elle a versé une cotisation à Solidaires (4,90 € par adhérent·e isolé·e) par chèque début 2024, que Solidaires nous a rendu, mais on espère toujours pouvoir payer une adhésion, donc nous conservons cette possibilité en modifiant la cotisation.

Structures nationales : Carine a commencé des simulations à 0,10 € ; 0,12 ; 0,15 puis 0,20 ... qui

représentent une usine à gaz. Il est plus simple d'en revenir aux tranches qui lissent les augmentations qui restent raisonnables : 25 euros de 0 à 19 adhérent·e·s, 70 euros de 20 à 99 adhérent·e·s, 110 euros de 100 à 499 adhérent·e·s, 180 euros au-delà de 500 adhérent·e·s

Départements : la cotisation passe à 25 euros, plus 6,20 euros pour chacun·e de ses adhérent·es direct·es.

Simulations des cotisations pour 2025

L'an dernier en 2023, on avait reçu en cotisations pour 2 810 euros et on a reversé 2 013,90 euros à Solidaires. On avait 6 246 adhérents structures et 411 adhérents directs.

Au titre des cotisations 2024 : 2 630 euros de cotisations (1 000 euros pour les cotisations directes et 1 630 euros pour les structures). On a 6 455 adhérent·e·s pour les structures et 406 adhérent·e·s direct·e·s) soit un total de 6 861 adhérent·e·s.

J'ai fait des simulations pour les cotisations des structures à :

0,10 c on obtient 1 271,25 euros donc une nette diminution

0,12 c on obtient 1 400,80 euros encore une diminution sensible

0,15 c on obtient 1 588,75 euros donc diminution

0,20 c on obtient 1 913 une augmentation

L'inconvénient de ce calcul c'est que l'augmentation repose sur les petites structures qui voient leur cotisation augmenter de 20 à 28 ce qui est supportable mais d'une façon bien plus forte pour les grosses structures de plus de 1000 adhérent·e·s qui voient leurs cotisations passer de 100 euros à plus de 300 euros pour la tranche la plus haute soit une augmentation de plus de 200 %. En revanche, 15 structures

voient leurs cotisations diminuer sensiblement, ce sont toutes celles qui ont plus de 20 adhérent·e·s et moins de 200 adhérent·e·s.

Donc en revenant au calcul par tranche et en ajoutant une tranche intermédiaire soit :

25 euros de 0 à 19 adhérent·e·s

70 euros de 20 à 99 adhérent·e·s

110 euros de 100 à 499 adhérent·e·s

180 euros au-delà de 500 adhérent·e·s

Toutes les structures ont une légère augmentation et celle-ci est mieux répartie, donc moins importante pour les grosses structures et on obtient un total de 1915 euros, donc une légère augmentation pour l'UNIRS.

Pour les départements, avec le même nombre d'adhérent·e·s déclaré·e·s en 2024, on aura un total de 3 361 euros, on verserait à Solidaires (quand notre adhésion sera acceptée) 1 984,50 euros et pour l'UNIRS 1 376,50 euros.

Solidaires va nous reverser 2 500 euros donc si on fait l'addition de ce qu'on reçoit avec la subvention de Solidaires on arrive à un total de : 2 500 + 1 915 + 1 376,50 = 5 791,50 euros et 1 984,50 en réserve. Sachant que nous avons chaque année 7 500 euros de dépenses environ.

Situation au 1^{er} janvier 2025 depuis le 1^{er} décembre 2023

Report : 1 680,35 euros

Recettes :

Solidaires : 2 500 euros

Virement sur Livret A : 1000 euros

Repas CA : 555 euros + 85 euros = 640

Participation AG : 230 euros

Remboursement de Jacky : 37,35 euros

Don UDIRS 34 : 80 euros

Cotisations Structures : 1 790 euros euros

Département : 1 020 euros

Remboursement Solidaires : 2 013,90 euros

Remboursement de billet de train : 96 euros

TOTAL recettes : 9 407,25 euros

Dépenses :

Billets de train : 792,70 euros + 109 + 132 + 202 = 1 235,70 euros OK

Bilbao : 259,39 euros + 618,86 = 878,25 euros

Repas AG décembre 2023 : 893,19 euros

Repas CA : 1551,25 euros + 279 euros = 1 830,25

Dépenses CA : 82,41 + 37,65 euros = 120,06 euros

Hôtel : 1026 euros + 163,86 + 113,25 + 111,35 = 1 414,46 euros

Banque : 21,20 euros

Solidaires : 2 013,90 euros

Fournitures de bureau : 85,24 euros

Total Dépenses : 8 492,25 euros

Solde : 915 euros

Total des recettes avec le report : 2 595,35 euros

Livret A : 8 493,28 euros + 256,04 intérêts de 2024 = 8 749,32 euros

TOTAL : 8 749,32 + 2 595,35 euros = 11 344,67 euros

Budget prévisionnel pour 2025

En reprenant les chiffres de 2024 et en actualisant les cotisations on obtient un budget prévisionnel 2025 suivant :

Report : 2 595,35 euros

Recettes :

Solidaires : 2 500 euros

Virement sur Livret A : 1 000 euros

Repas CA : 600 euros

Participation AG (deux AG en 2025) : 400 euros
Don : 100 euros
Cotisations Structures : 1 915 euros
Département : 1 336 euros UNIRS + 2 025 euros Solidaires
TOTAL recettes : 9 876 euros

Dépenses :

Billets de train : 2 400 euros
Déplacement international : 800 euros
Repas 2 AG : 1 800 euros
Repas CA : 2 000 euros
Dépenses CA : 200 euros

Principaux éléments des interventions

Calvados : les propositions de réforme de la cotisation pour les départements et les structures nationales méritent deux votes, le quitus à la trésorière et les propositions pour l'avenir. Nous sommes pour la réforme des départements, contre celle des structures nationales car il est anormal que Solidaires participe au financement de l'UNIRS, ce devrait être l'inverse. N'ayant pas reçu les documents en amont, nous n'avons pas de position sur le bilan, nous voterons contre.

Val-de-Marne : Odette Dick-Scherrer rappelle que les structures nationales membres de Solidaires

Les 4 votes sur la trésorerie,

... sachant qu'un vote pour sur les barèmes signifie accord pour les nouveaux barèmes de cotisation :

- **Le quitus est donné** à la trésorière adjointe : 0 Contre, 1 Abstention du Gers, 0 NPPV, les autres sont Pour.
- **L'augmentation des structures nationales est adoptée** : 1 Contre de Basse-Normandie, 4

Hôtel : 1 500 euros
Banque : 24 euros
Fournitures de bureau : 100 euros
Total Dépenses : 8 824 euros
Solde : 1 052 euros
Total des recettes avec le report : 1 052 + 2 595,35 = 3 647,35 euros
Livret A : 7 749,32 euros + 200 intérêts 2025 = 7 949,32 euros
Réserve pour versement à Solidaires : 2 025 euros
TOTAL : (7 949,32 + 3 647,35) - 1 984,50 euros = 9 612,17 euros .

alimentent la trésorerie nationale de Solidaires par le reversement d'une cotisation qu'elles font chaque année sur la totalité de leurs adhésions, dont les adhésions de personnes retraitées. On peut considérer que le versement de 2 500 euros que nous recevons de la trésorerie de solidaires est une contrepartie de ces cotisations des retraité·es.

La trésorière Carine précise qu'il faudra reverser à Solidaires 5 € par adhérent·e en 2025, et non 4,90 € comme en 2024.

Gérard Gourguechon répond à des questions posées sur la santé de Denis, notre trésorier.

- Abstentions (25 – Doubs, 29 – Finistère, 32 – Gers, 44 – Loire-Atlantique), les autres sont Pour.
- **Le nouveau barème des structures départementales est adopté** : 0 Contre, 3 Abstentions (29 - Finistère, 32 – Gers, 78 - Yvelines).
- **Le rapport de trésorerie est adopté** : 3 Abstentions (14 - Basse-Normandie, 29 - Finistère, 32 - Gers), 0 Contre, 0 NPPV, les autres sont Pour.

Place de l'UNIRS dans Solidaires et vote d'un vœu

Patrice Perret précise l'argumentation du SN de Solidaires pour refuser le chèque fait par l'UNIRS à Solidaires : « si une· retraité·e cotise via l'Unirs, cet adhérent·e qui cotise va demander les mêmes droits que les autres cotisant·es, notamment le droit de vote, ce que le congrès a refusé ».

Lors de l'avant dernier congrès, l'amendement du Calvados sur le droit de vote a recueilli moins de 2/3 des voix, mais plus de 50 %, ce qui a suscité l'application du règlement intérieur, la mise en place d'un groupe de travail pour trouver la phrase à inscrire

dans le compte-rendu du congrès. Après plusieurs réunions, l'Unirs a eu un droit de vote indicatif, pour vérifier que l'UNIRS était bien dans les valeurs de Solidaires, ce qui a été reconnu ... mais le droit de vote a été refusé.

Lors du dernier congrès, le vote sur le droit de vote a obtenu moins de 50 %, c'est rappé. Il ne faut pas se concentrer sur SUD Santé sociaux, c'est bien une majorité qui s'oppose au droit de vote, dont une partie a changé d'avis entre les deux congrès.

Nous avons posé la question de l'adhésion à Solidaires des isolé·es lors du dernier CN : ce problème ne concerne pas que les retraité·es, il sera regardé.

Principaux éléments des interventions

Solidaires Finances publiques demande où en sont les structures qui disent que le droit de vote ferait voter deux fois les retraité·es ? Les 400 « adhérents directs » sont des adhérents de l'UNIRS, mais les 6 000 le sont aussi.

Le Loiret fait part de son expérience. Il refonctionne depuis 2017 et le droit de vote ne s'est pas posé dans Solidaires 45, il a été naturel. Il ne comprend pas pourquoi l'Unirs a été confronté au droit de vote dans le congrès national.

Le Val-de-Marne informe que les retraités sont majoritaires dans Solidaires 94 qui fonctionne au consensus. Solidaires national n'a pas compris que l'Unirs n'aurait qu'une voix en cas de vote en l'absence de consensus. La fédé SUD éducation n'a pas eu le débat et n'a pas voté pour. La place des retraité·es dans Solidaires est le vrai problème.

Comment continuer pour faire admettre une place à part entière des retraité·es ?

SUD-Rail pense que le problème n'est pas le droit de vote, mais la place des retraité·es dans le syndicalisme.

Patrice Perret prend acte des situations évoquées et répond à Finances publiques. Dans Solidaires, chaque adhérent·e vote en principe deux fois au CN et au congrès, une fois dans sa fédération/syndicat national, une fois dans son Solidaires départemental. Le retraité·e isolé·e ne vote qu'une fois, dans son département. Le droit de vote dans sa « fédération » l'Unirs lui permettrait de voter deux fois comme tous les adhérent·es. Cela signifie que l'Unirs, avec sa voix unique, ne porterait que les voix des 400 isolé·es ... ce qui ne changerait rien puisque l'Unirs fonctionne toujours au consensus.

Ensuite, Patrice donne lecture du « Vœu » rédigé par Christian Mahieux et proposé à l'AG

« L'Assemblée générale de l'UNIRS réunie ce jour réaffirme sa demande de reconnaissance pleine et entière des retraité·es dans l'Union syndicale Solidaires, et donc le droit de vote dans les instances nationales.

L'AG de l'UNIRS a constaté que la place des UDIRS dans les Solidaires départementaux est très largement reconnue et nous nous en félicitons. Nous savons qu'au sein des structures professionnelles nationales, la prise en charge et l'organisation des personnes retraitées est différente d'une organisation à l'autre et nous n'intervenons pas sur ces choix. Nous redisons que notre propos vise notamment à ce que les centaines d'adhérents et adhérentes Solidaires syndiqué·es directement dans les UDIRS soient pris en compte et que la spécificité des retraité·es parmi les travailleurs et les travailleuses puisse s'exprimer.

Fortement attaché·es aux fondements de l'Union syndicale Solidaires, les militantes et militants présents à l'AG de l'UNIRS savent que le vote ne doit pas le mode de décision déterminant dans notre union et appellent d'ailleurs à ce que la recherche du consensus soit au cœur du fonctionnement de tous nos collectifs. Au-delà de la question du vote, c'est la reconnaissance de l'UNIRS comme structure nationale membre de l'Union syndicale Solidaires qui est posée. ».

L'UDIRS 78 pense que le problème n'est pas le droit de vote, mais la place des retraité·es dans Solidaires et, plus globalement, dans le syndicalisme. Le texte lu convient.

L'UDIRS 63 ajoute que ce qui est posé, c'est le problème de l'adhésion à part entière de l'UNIRS à Solidaires et aussi la question de la place des retraité·es dans Solidaires. L'UDIRS 63 approuve le vœu.

Le Finistère approuve également et estime que nous aurions pu penser plus tôt à tout ceci.

L'UDIRS 22 estime que le texte répond bien à notre demande.

Le vœu est mis au vote et adopté : 0 NPPV, 0 Contre, 1 Abstention (35 Ille-et-Vilaine) et tous les autres Pour.

Actualités de Solidaires

Nous accueillons Ophélie du SN, déjà venue l'année dernière.

L'extrême droite a pris le pouvoir aux Etats-Unis et nous donne à voir la rapidité avec laquelle elle est en capacité d'appliquer son programme raciste, sexiste, lgbtqiphobe, impérialiste et écocidaire, avec la destruction des services publics, donc des droits des plus démunies en ligne de mire. Elle peut compter sur l'appui servile du patronat et des entreprises qui ont la mainmise sur les nouvelles technologies, et sur une internationale brune soudée.

Dans ce contexte, si l'on ne peut que se réjouir du cessez-le-feu à Gaza, l'incertitude la plus grande demeure quant au sort des Palestinien·nes et aux perspectives de rendre justice aux dizaines de milliers de victimes du génocide. Les ambitions impérialistes de Trump comme ses choix géopolitiques laissent craindre le pire, notamment pour les Ukrainien·nes, et bien au-delà, au vu des déclarations quasi guerrières sur le Groenland, et l'ensemble des Amériques.

Cette politique est saluée en France par le Rassemblement national et ses alliés. L'extrême droite peut à tout moment redevenir un danger immédiat en cas de démission, de nouvelle dissolution l'été prochain, et à l'approche des municipales de 2026. Chaque victoire de notre camp social contribue à nous prémunir contre sa victoire, en faisant la démonstration que nous pouvons améliorer les conditions de travail et de vie.

Au niveau national, le gouvernement Bayrou laisse cependant peu de marges d'action. Il ne se cache pas, comme le précédent, de vouloir maintenir coûte que coûte son cap austéritaire. Nos mobilisations l'ont contraint à revenir sur des mesures combattues avec force comme les 3 jours de carence dans la Fonction publique, les 4 000 suppressions d'emploi dans l'éducation, et à rouvrir des négociations sur les retraites, dont nous avons pour le moment été écarté·es.

Le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, qui ne cache pas ses convergences avec l'extrême droite (il a salué les féministes identitaires de Némésis !), vient d'abroger la circulaire Valls, fermant les possibilités de régularisation de centaines de milliers de travailleurs·euses sans-papiers qui continueront de faire tourner des secteurs entiers de l'économie tout en étant privé·es de tous les droits sociaux. Les mobilisations pourraient s'accélérer dans les semaines qui viennent pour combattre cette mesure.

Le comité national de janvier a réaffirmé nos 4 priorités dans la période : retraites, salaires, services publics et lutte contre les plans de licenciements. Le prochain bureau national est un point d'étape pour savoir ce qu'ont engagé les structures sur ces priorités, et définir ensemble la stratégie à même d'emporter des victoires.

- **Retraites.** L'ouverture des négociations telle qu'elle est menée par le gouvernement Bayrou confirme notre analyse et notre mandat de CN : l'abrogation de la réforme de 2023 ne sera possible que si elle est appuyée par une mobilisation. Un tract et une affiche ont été réalisés. Un autre est en gestation autour des approximations financières de Bayrou.

Pour le moment, nous avons tenté d'intégrer ces négociations, pour y redire notre opposition inconditionnelle à la réforme. La CGT, la CFDT et l'UNSA ont explicitement demandé à ce que les réunions se fassent à 8. La prochaine réunion plénière retraites est fixée au 19 février à l'occasion de la remise du rapport demandé par Bayrou à la Cour des Comptes sur la source des déficits (en contournant le COR). **Poursuivons-nous en ce sens ? C'est-à-dire demander à être *a minima* à la réunion sur le sujet financement, et ensuite refuser les réunions qui seront déclinées sur les différentes thématiques ?**

La prochaine intersyndicale à 8 est fixée au 31 janvier. Un compte-rendu sera communiqué rapidement de façon à ce qu'il puisse être au maximum pris en compte dans la préparation du BN de février par les structures. Les organisations qui nous sont les plus proches (CGT, FSU) pourraient proposer un processus de mobilisation en mars, la CGT à l'issue de son CCN, et la FSU à l'issue de son congrès qui se déroule la semaine de notre BN. Dans le cadre de l'intersyndicale Fonction publique, la CGT a posé sur la table la construction d'une mobilisation en mars, en lien avec l'interpro, sur les questions de retraites et les enjeux du secteur. La date du 8 mars notamment peut être le moment de remettre sur la table les enjeux liés aux inégalités femmes-hommes, aggravées par la réforme de 2023. **Solidaires sera partie prenante de cette mobilisation, y compris si elle se fait sur un périmètre à 3 organisations. Avec quel calendrier de mobilisation ? Quelles sont les démarches entreprises dans les secteurs ?**

- **Salaires.** Des victoires locales, sectorielles, existent, et doivent être visibilisées pour montrer l'efficacité de l'action collective. Sur cette question, avec celles des plans de licenciements, des services publics, et des accidents du travail/accidents de service, **un formulaire de remontée des luttes menées et des victoires obtenues** est mis en ligne sur la page d'accueil de la partie interne du site de Solidaires. Le SN communiquera sur les victoires et les luttes qui font la démonstration de notre stratégie.
- **Services publics.** Dans l'idéal, le dossier sur nos revendications pour les services publics devrait sortir peu après ce BN. C'est le moment pour les retardataires d'envoyer leurs contributions. **Peut-on envisager des expressions sectorielles en même temps que la sortie du dossier pour lui donner plus de poids ?** Ce dossier est une première étape, la seconde consistant à cibler des luttes locales pour des services publics auxquelles donner une visibilité nationale, ce qui nécessite également des remontées. Les campagnes de l'Alliance écologique et sociale sur le train et sur l'école seront des leviers importants.

- **Plans de licenciements.** Il a été décidé au CN de janvier de porter de façon interprofessionnelle notre revendication de droit de veto des CSE sur les plans de licenciements. Cette revendication est importante car elle donne des perspectives de transformation sociale, en positif, en mettant en avant le rôle des représentant·es du personnel. **Est-elle suffisamment mise en valeur dans notre plan de formation ? Quels sont les besoins des structures pour s'approprier pleinement cette revendication : 4 pages, note interne ?**

Enfin, il nous reste un mois avant l'échéance du 8 mars. Des autocollants ont été envoyés. **Quels sont les appels à la grève dans les secteurs ?** Une fiche est en cours de réalisation sur les nouveaux droits (congé hormonal, en cas de violences conjugales...) qui sont revendiqués. **Ces revendications sont-elles déclinées dans les secteurs ?**

Principaux éléments des interventions

Le Calvados demande, suite à l'intronisation de Trump, si Solidaires se place dans le départ collectif du réseau social X propriété d'Elon Musk. Il faudrait envisager le boycott.

Finances publiques précise que le syndicat est sorti du réseau social X. Par ailleurs, il faut éviter de participer à la « trumpisation » des débats en installant un climat de peur contagieuse. Groenland, perte de confiance, non à la dramatisation. Les démocraties ont des atouts. Une entreprise en Chine fait mieux que Chatgpt. Les syndicats ne doivent pas dramatiser. Dans un contexte budgétaire général de recherche de sous, nous devons reposer le problème des 180 milliards de dépenses fiscales et sociales pour les entreprises, jamais contrôlées et sans contrepartie comme le crédit impôt recherche, qui coûte environ 8 milliards d'euros chaque année. Avant l'instauration de ces aides aux entreprises, la balance commerciale française était excédentaire, elle est déficitaire depuis.

Pour le Val-de-Marne, l'extrême-droite est déjà au pouvoir, la circulaire Retailleau va au-delà des espoirs du RN. Une réunion publique sur la Sécu, est organisé par la Convergence des services publics le samedi 1^{er} février à Montreuil, pourquoi Solidaires n'y est pas ?

La Loire-Atlantique s'interroge sur l'évolution du monde syndical et les discussions avancées entre CGT et FSU, quelles infos sur ce rapprochement ?

Paris revient sur l'AES. Il faut bien mesurer ce que signifie l'arrivée Trump, l'alliance entre le fascisme, les partisans des énergies fossiles comme le gaz, les Gafam et les nouvelles technologies, la géo-ingénierie avec une conception autoritaire du pouvoir, un nouvel ordre mondial basé sur un rapport de force économique, voire militaire, brutal, l'expulsion des migrants de leurs logements, l'extractivisme, la négation de la crise écologique. Comment relancer l'AES (la confédération CGT s'est retirée, mais des structures CGT y sont toujours) avec Greenpeace, les Amis de la Terre, ... ?

Pour la Haute-Normandie, Trump utilise une stratégie du choc, avec nombre de sujets paralysants. Il a obtenu une majorité des votants mais pas une majorité des Américains. Aux USA, il reste tout de même des contrepouvoirs. Solidaires doit-elle s'imposer dans le conclave retraite ? Ce serait la cogestion entre le patronat et les syndicats, pour un projet de réforme des retraites qui donnerait satisfaction au Medef. Ce n'est pas un axe de bataille intéressant. Y être, c'est être complice des décisions prises.

Le Loiret approuve la position de la Haute-Normandie. Nous n'attendons rien du conclave, le gouvernement veut gagner du temps, imposer une cogestion avec le Medef.

Le Nord insiste sur le libre échange qui est un des axes d'action Attac et sur le Mercosur scélérateur qui baisse les normes sociales, sanitaires et écologiques.

Les journées AES sont intéressantes sur fret ferroviaire, sur le canal Seine Nord. Les 80 ans de la Sécu méritent quelque chose de fort.

Les Bouches-du-Rhône trouvent important d'avancer sur la Sécu, sur les retraités stigmatisés et décrédibilisés, sur l'histoire sociale et le modèle social qui ont été construits en 1945. La presse en Provence est sensible à cet argument. Nous insistons auprès de l'ARS et de la préfecture, qui sont sensibles à nos arguments, notamment sur les Ehpad aux mains du privé qui maltraitent les personnes comme les personnels, sur l'abandon du public et le mouvement vers un modèle d'assurances privés et de prestataires.

Les Yvelines insistent sur la priorité internationale que nous devons donner à notre lutte contre le capitalisme. Le patronat a besoin de l'extrême-droite, d'un pouvoir autoritaire, voire de la dictature si besoin. Les « libertariens » ne sont pas contre l'État, ils sont pour la police et l'armée pour imposer des victoires, c'est un des moyens de combattre ces idées. La place des élus en CSE est très réduite, il faut des élus avec des moyens et un droit de véto, avec un rapport de forces, il faut une formation générale des adhérent·es et des élu·es.

Ophélie du SN répond dans l'ordre aux questions posées.

- **Trump et X**, nous en avons débattu au dernier CN qui a décidé de quitter progressivement le réseau social X pour un transfert vers Bluesky et Mastodonte. Finances a 1 400 followers, beaucoup plus que Solidaires, et quitte comme d'autres en allant ailleurs avec la campagne HelloQuitteX. Par pragmatisme Attac n'a pas quitté brutalement X, nous avons la même posture.

Gérard Gourguechon précise que, sur ce point, l'UNIRS est intervenue au CN et a rappelé qu'à l'UNIRS, lors des débats sur les moyens d'action, nous avons déjà abordé la question du boycott, en rappelant le boycott des oranges Outspan contre l'apartheid en Afrique du sud. Il faut se souvenir que déjà La Boétie, en 1574, dans son Discours sur la servitude volontaire, dénonçait le comportement d'une partie de l'humanité à bâtir son propre asservissement. Ceci voudrait dire aujourd'hui qu'il ne faut pas financer ceux qui nous exploitent.

- **Solidaires a conscience des dangers présents et ne fait pas fi du contexte international.** Elle intervient contre l'aide aux entreprises sans contrepartie, ce que l'absence de PLF conceptualise : voir le site sur le Plf 2025, le travail avec Coquerel et les 11 propositions fiscales. Nous ne co-organisons pas la réunion de Convergences Services publics, nous n'en n'avons pas les forces militantes depuis le dernier congrès avec seulement 11 personnes au SN, pas à plein temps, mais nous porterons nos revendications avec des présences dans les commissions.

Gérard Gourguechon précise que nous serons au moins 3 de Solidaires au colloque sur la Sécu (Evelyne, Carine et Gérard).

- **CGT et FSU réfléchissaient à une recomposition syndicale avec Solidaires.** En instance de Congrès, il a été décidé que Solidaires n'était pas mûre pour une recomposition, la résolution 3 du

congrès ne parle pas de recomposition. CGT et FSU continuent leurs relations et parlent d'une maison commune. Le journal Alternative libertaire consacre un grand article sur la maison commune, il est toujours en vente.

- **L'AES** est un mouvement qui se développe. La confédération CGT l'a quittée, mais des CGT locales restent bien investies. Solidaires y prend toute sa place, y compris dans l'animation. Nous avons mené la campagne rénovation du bâti avec la fédé SUD éducation. AES est une de nos priorités, elle sera abordée avec nombre de Solidaires locaux aux rencontres d'été.

- **En réponse à la Haute-Normandie et au Loiret : intégrer le conclave, ce n'est pas la cogestion,** Solidaires est contre la cogestion. Il est important de conserver l'unité à 8 organisations syndicales pour avancer nos revendications, sans aucune co-construction. Nous attendons surtout une mobilisation qui fera bouger les lignes.

- **Sur le Mercosur**, un travail avec Attac va permettre une expression qui arrive. Nous n'avons pas toutes les forces de notre côté. L'AES et ses journées d'automne ont parlé des campagnes. Le Fret SNCF est porté dans l'AES par SUD-Rail.

- **La Sécu** est discutée dans la commission protection sociales ... où 80 % des membres sont des retraité·es.

- **Le contexte international** est toujours mis en avant dans les textes et les résolutions. L'extrême-droite et les « libertariens » s'en nourrissent. Notre campagne ne porte pas contre les partis, mais déconstruit les idées d'extrême-droite.

- Pour les CSE, le droit de véto figure dans la formation des nouveaux syndiqués. Lors des rencontres de l'été, le groupe d'animateurs/trices en parle.

Principaux éléments des nouvelles interventions

Le Nord interroge sur les bénéficiaires du RSA qui doivent justifier de 15 h d'activité, mais de quoi ? Solidaires s'en préoccupe ? Ils seront défendus dans les entreprises ?

Finances publiques s'insurge sur la disproportion anormale des 170 milliards versés aux entreprises sans contrepartie ni contrôle, et les 12 milliards pour les bénéficiaires du RSA qui doivent déclarer leurs ressources chaque trimestre. Pendant la Covid, Macron a lâché plein d'argent aux entreprises en prévoyant un contrôle qui n'a pas eu lieu. L'éventuel remboursement par les entreprises doit passer par un juge qui n'a pas le temps de traiter.

Le Val-de-Marne insiste sur l'enjeu de la réunion de Convergences services publiques sur la santé qui est au cœur des attaques. Il faut faire remonter au CN, avoir la discussion et un suivi par organisation du CN. La CGT et FSU sont représentées à cette réunion par la fédé santé CGT et les retraité·es FSU, il n'y a pas les confédérations. Ces lieux importants

peuvent générer des mobilisations importantes. Si le SN ne peut pas le faire, il faut demander à d'autres camarades.

La Haute-Normandie n'est pas satisfaite de la réponse sur le conclave et Bayrou L'annonce du conclave s'est faite avec l'éviction FSU et Solidaires. Si nous avons eu le choix d'y participer, il n'y aurait pas eu une majorité pour y aller. La situation est pire aujourd'hui, nous n'y sommes pas et nous réclamons d'y être.

Pour l'UDIRS 78 : Parmi les 4 priorités de Solidaires, il n'y a pas le mot international. Combien de camarades participent aux réunions de la commission internationale ? Tout ce qu'on fait n'est pas merveilleux. Aux rencontres d'été, aucun de nos adhérents n'est passé par là. Quel bilan de la période Covid ? Quelle utilisation de l'extrême-droite par le capitalisme ? Comment construire du rapport de force ? Où en est-on avec Visa ?

Ophélie du SN répond à ces nouvelles questions.

- **Il n'est pas question d'enjoliver Solidaires.** Solidaires n'est pas une super force avec 100 000 adhérent·es et des faiblesses locales. Le SN ne fait pas tout, Solidaires n'a pas un fonctionnement pyramidal. La question du rapport de forces est posée à chaque instant.
- **Les bénéficiaires du RSA et le travail obligatoire**, ceci a été réfléchi avec les collectifs de précaires notamment celui de Marseille, ce qui a permis de diffuser des matériels dont un tract. Leur organisation est très compliquée, ils veulent sortir de la précarité, ce qui provoque un turn-over. La commission est fragile.

- **Oui, les bénéficiaires du RSA sont beaucoup plus contrôlés que les entreprises**, et ça va s'accroître avec l'intelligence artificielle qui va notamment être retenue pour renforcer le contrôle des pauvres.
- **Convergences et collectif des services publics** : le CN s'inscrit dans la campagne, suivie par Solidaires Fonction publique. Convergences des services publics est suivi par le SN. Une autre personne pourrait suivre ? Les structures ne sont pas mieux loties, il n'y a pas de moyens syndicaux dans le privé.
- **Le conclave a suscité un débat au CN**, qui n'a pas donné de mandat de ne pas y aller, mais un mandat exploratoire et la volonté de continuer le combat à 8.

Élection du CA

Les 24 candidatures au Conseil d'Administration sont présentées.

Structure	Nom et Prénom
Solidaires Finances Publiques	GOURGUECHON Gérard
Solidaires SUD Emploi	BELLET Suzanne
SUD PTT	CORNÉLIS PHILIPPE
SUD-Rail	MAHIEUX Christian
SUD-Rail	MILLANT Anne
14.50.61 Basse-Normandie	HERVIEU Odile
14.50.61 Basse-Normandie	NUNES Jean-Pierre

25 Doubs	BAHY Yveline
25 Doubs	STIRNEMANN Geneviève
44 Loire-Atlantique	CHATAIGNER Jacky
44 Loire-Atlantique	LE LANN Yves
44 Loire-Atlantique	LERBEY Marc
51 Champagne-Ardenne	PERRET Patrice
59 Nord	BÉAREZ Michèle
59 Nord	DELCROIX André
59 Nord	DELINOTTE Didier
75 Paris	LEFORT Jean-Yves
75 Paris	MÉRAND Geneviève
91 Essonne	BAILLE Roland
91 Essonne	FAYET Catherine
94 Val-de-Marne	SCHERRER Odette
94 Val-de-Marne	BARRE Philippe
94 Val-de-Marne	DELHOSTAL Carine
94 Val-de-Marne	MARZIANI Jean-Louis

Vote sur cette liste : 1 abstention du Gers, les autres délégations sont Pour.

Cahiers revendicatifs

Anne Millant présente les deux cahiers revendicatifs à adopter et précise qu'un amendement vient encore d'arriver (sur les mobilités). Il sera intégré. Les textes seront mis en page et diffusés. Ils feront l'objet chacun d'un 4 pages qui reprendra l'essentiel.

Le texte mobilités semble faire consensus.

Texte fin de vie : de nombreux amendements ont été intégrés. Un tract semble difficile car un consensus demeure peu probable. Le mot euthanasie peut sembler violent (et certains y voit de

Manifeste sur l'aide active à mourir

Le Calvados précise que ce manifeste est porté par l'ensemble du syndicat UDIRS Calvados-Orne-Manche. Dans le G9, la FSU du 14 est d'accord.

Le syndicat explique qu'il a commencé à en discuter et a trouvé l'aide très restrictive. Il a écrit le manifeste pour peser sur le Parlement, pour la reconnaissance et le respect du droit à mourir. Le syndicat l'a proposé à l'AG de l'Unirs pour qu'il ait plus de poids. Le recours à l'euthanasie et l'aide à mourir serait un droit, pas une obligation : bien entendu, chaque personne « choisirait » sa fin de vie.

L'UDIRS Paris en a beaucoup discuté et a proposé et envoyé des amendements. Sont-ils arrivés ? Il

l'eugénisme), mais Anne enverra une proposition. La loi va ressembler à la précédente qui n'apportait pas grand-chose. Les gens en maladie grave et incurable ne se voient rien proposer.

Vote sur le cahier revendicatif mobilités : 0 Contre, 0 Abstention, 2 NPPV (Ille-et-Vilaine et Yvelines), les autres délégations sont Pour.

Vote sur le cahier revendicatif fin de vie : 0 Contre, 2 NPPV (Ille-et-Vilaine et Yvelines), 0 Abstention, les autres délégations sont Pour.

n'est pas facile de concevoir que des personnes désirent mourir. L'euthanasie a enflammé l'imaginaire, pour certains, c'est de l'eugénisme, qui n'est pourtant pas le même mot, ni la même chose. Les personnes porteuses d'un handicap ont fait partie des amendements. Il y a eu un couac, le Calvados n'a pas reçu les amendements.

Le syndicat Calvados-Orne-Manche signale qu'ils ont eu aussi d'importants débats entre deux et insiste sur le fait qu'il ne faut pas avoir peur des mots, comme le mot avortement il y a 30 ans. Ceux qui ont les moyens franchissent la frontière pour bénéficier de ce droit aux frontières de la France.

La Haute-Normandie a eu le débat lors de son AG : la loi est insuffisante, mais il n'y a pas consensus dans ce débat qui transcende gauche / droite. Notion de droit, de liberté dans une société où nous sommes maltraités, qui privatise les soins. L'aide à mourir est une solution qui arrange les possédants de personnes à charge importante. Il y a des risques : faciliter certaines personnes pour se débarrasser d'autres personnes qui deviennent des charges. Nous ne pouvons pas trancher aujourd'hui.

Anne Millant précise que l'UDIRS 75 a débattu sur le remplacement de l'obligation de soigner dans la dignité et dans de bonnes conditions par le droit de se suicider. La personne handicapée qui n'a pas de soin, c'est un problème qui doit être résolu. Nous n'avons pas confiance dans l'État pour le résoudre, ils ont menti sur les masques. Il faut le droit de mourir, mais il faut les moyens pour soigner.

Finances publiques : une camarade a vu son père souffrir et est contre l'acharnement thérapeutique, il faut le droit de mourir dignement et doucement, ce n'est pas au médecin ou à la religion de décider. Notre vie, et donc notre mort, nous appartient. Les Unités de soins de Longue Durée (USLD), c'est souvent mieux que les Ehpad, avec un médecin, une aide-soignante et une infirmière la nuit. On ne les cite jamais.

Catherine du Val-de-Marne pense que c'est un sujet difficile, certains ne veulent pas en causer. Il faut des moyens pour le transfert à domicile (soins difficiles), pour l'hôpital, la gérontologie, les services d'urgence, les lits publics et non des transferts dans des départements lointains ayant un meilleur ratio soignant/patient, ... il faut se battre déjà là-dessus. Soigner c'est la kiné, le toucher, le psychologue, ... dont il faut déjà parler en urgence. La bientraitance doit être l'objectif.

Geneviève de Paris : c'est un sujet terrible qui la touche personnellement, et elle s'y est intéressé en prenant de la distance, y compris lors de son travail en hôpital. Il est difficile de parler de la mort. Mais, dans son travail, ça lui est arrivé d'entendre des gens dire qu'ils avaient envie de mourir. Le désir de mourir est difficile à comprendre, surtout quand on est soi-même en bonne santé ; il faut avoir suivi quelqu'un qui adorait la vie, qui a la maladie de Charcot à 50 ans et qui donne envie de mourir quand on n'a plus envie de soins palliatifs, qui dit un jour

qu'il n'en pouvait plus, qui écrit ses directives anticipées. Chaque personne a son histoire. Bayrou propose désormais deux lois. Les soins palliatifs, ce n'est pas une belle chose. La deuxième loi porte sur le suicide assisté, sur lequel l'ordre des médecins est clivé : certains disent qu'ils ne sont pas là pour donner la mort et défendent la sédation profonde contre l'acharnement thérapeutique. Elle ne veut pas que ce soit un proche qui donne la mort, car il va survivre avec, il faut que ce soit un médecin qui accepte (clause de confiance).

Elle propose de ne pas voter aujourd'hui ce manifeste chargé d'émotions, nous avons tous dans la mémoire un mal-mort. Mais il est important d'en avoir discuté et d'avoir commencé le débat.

Le Loiret : nous sommes retraité·es, nous parlons des personnes âgées, mais la fin de vie peut venir à n'importe quel âge, même très jeune. Le débat concerne l'ensemble de Solidaires, ce n'est pas une question de vieillesse. L'USLD représente un vrai problème où l'on peut subir des soins palliatifs, être intubés ... et payer le tarif hébergement. Ce doit être dans un établissement sanitaire. Parmi les choix, il y a aussi celui de mourir à domicile. Nous sommes d'accord pour reporter ce débat après avoir eu le temps de l'étudier. Liberté, égalité fraternité doit laisser place à une autre formule, plus syndicale.

Le Nord n'en a pas débattu, mais il faut retirer « même si la mort n'est pas demandée ».

Le Calvados : les opposants mettent en avant les soins palliatifs, nos gouvernants savent que 20 départements n'en ont pas. L'Orne va en ouvrir un dans un hôpital, mais que faire d'ici là ? Les USLD ont disparu de nombreux départements et ont été transformés en Ehpad, moins chers. L'interpro est concernée. Nous en avons parlé entre retraités dans le G9. La même démarche a abouti à une soirée débat organisée par Solidaires 14, il y a eu 5 retraité·es, les structures ne se sont pas déplacées, n'ont pas informé de leur absence. Ce n'est pas leur priorité. Nous n'attendons pas une décision ce soir, le premier texte date du juin 2023, lors du début de la conférence nationale pour peser dans les débats. Le texte a été envoyé aux parlementaires et à l'Unirs (sans réaction, d'où le débat qui a été demandé). Imaginer la chose de façon intellectuelle n'est pas la même chose que de subir les difficultés d'un proche.

Juste avant la fin de l'AG, le **Somme** aborde le problème de l'énergie et du nucléaire, dont il faut parler. Gérard Gourguechon répond que c'est dans le stock des thèmes à aborder, c'est parmi tous les sujets pour les prochains semestres.

Gérard, au nom du C.A., remercie pour cette AG très riche. Toute la salle est d'accord pour dire qu'On les aura, mais que ce sera très difficile !